

16/11/98.

Deux familles de justes

Les descendants des familles Epaud, de La Rochelle, et Garnier, de Pons, ont reçu la médaille des Justes du mémorial Yad Vashem de Jérusalem

La médaille des justes est décernée par le Mémorial Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives ayant sauvé des familles juives sous l'Occupation. A Pons, mercredi dernier, au cours d'une cérémonie aussi simple qu'émouvante dans leur évocation historique par les principaux intervenants, les familles Epaud, de La Rochelle, et Garnier, de Pons, ont ainsi été honorées pour les actes dignes et courageux d'Anne-Marie Epaud et de Paulette et René Garnier.

Dans son propos de bienvenue face à un auditorium comble, Daniel Laurent, conseiller général et maire de la cité, situa dans le temps, 1943, les faits à l'origine de cette reconnaissance. Jean-Claude Roos, délégué du Comité français pour Yad Vashem et représentant l'ambassadeur d'Israël, explique que « dans les murs de Yad Vashem sont recueillis les témoignages concernant les personnes qui ont péri dans les camps d'extermination. Yad Vashem contient aussi un Mémorial pour les 1 500 000 enfants juifs brûlés dans les fours crématoires, un musée historique où sont gravés les noms des 3 000 communautés juives détruites par les barbares nazis et un auditorium dédié à la résistance juive en France dont la mission était, comme la résistance générale, de chasser l'occupant mais aussi de sauver le maximum de juifs.

« Elle n'aurait pas pu remplir cette tâche sans l'aide de nombreuses personnes non juives qui, avec un grand courage, ont risqué leur propre vie et celles de leur famille pour sauver des juifs. La mission du département des justes, créé en 1963, est donc d'honorer des justes parmi les nations. De 1963 à fin 1997, 11 500 médailles ont été décernées dans trois pays reconnus.

POUR UN PEU D'EAU

Les noms de Anne-Marie Epaud et de Paulette et René Garnier seront gravés à jamais sur le mur des justes d'Europe. Memorial Yad



Les actes héroïques de membres de deux familles de Charente-Maritime ont été honorés à Pons (Photo Michel Richard)

Vashem de Jérusalem afin qu'ils ne soient pas oubliés. »

Anne-Marie Epaud, Annette dans la Résistance où elle tient un rôle actif depuis la première heure, est arrêtée en 1943 par la Gestapo. Elle fera partie du convoi de résistantes françaises déporté à Auschwitz Birkenau et interné au bloc n° 26. Depuis l'étage le plus haut, une petite lucarne permettait de voir dans la cour du bloc n° 25 l'antichambre de la mort où toutes les prisonnières juives, sans eau, sans nourriture, étaient destinées à la chambre à gaz. Le 22 février, Anne-Marie Epaud, en passant près du bloc 26, donnera à boire à ces malheureuses mais elle est vue par les gardes. Immédiatement jetée dans le bloc 25, elle sera le lendemain matin envoyée vers la chambre à gaz. Debout dans le camion qui la conduit à son destin, elle chantera la « Marsellaise ». C'est son fils Claude Epaud qui

le des justes et le diplôme d'honneur. En ce début de 1944, l'adjudant Lanusse, commandant la brigade de gendarmerie de Pons, apprend l'arrestation imminente des juifs résidant dans la commune. Sans tarder, le chef de brigade va prévenir plusieurs familles dont celle d'Israël Mayer qui habite depuis 1939 au lieu dit le Chalet.

Il faut partir rapidement, le temps presse, mais aller où et comment ? Amis intimes des Israël Mayer, Paulette et René Garnier n'hésitent pas un seul instant, ils hébergent et cachent la famille qui comprend le couple, trois jeunes femmes et deux garçons âgés de 8 et 11 ans. Durant une dizaine de jours, la famille Mayer vivra dans une pièce de 30 mètres carrés avant de recevoir des papiers au nom de Lenoir pour gagner la zone libre où elle restera jusqu'à la fin de la guerre. Serge et Jacques Garnier

diplôme de leurs parents aujourd'hui décédés.

Dernier vivant de la famille Mayer, Daniel Mayer, ancien conservateur en chef du château de Versailles et du Trianon, n'a pas oublié les années de son enfance à Pons et il a toujours été en relation avec la famille Garnier. Présent en ce jour, il relate ses souvenirs de cette période comme les rideaux tendus dans la pièce pour préserver l'intimité des différents membres de la famille et le départ dans le taxi de M. Pichonneau qui, au péril de sa vie, les emmènera vers la zone libre.

Il y a eu aussi pour conclure cette cérémonie, le témoignage de Mme Hélène Altaire, l'une des rares rescapées du convoi de résistantes françaises, portant sur son avant-bras gauche son matricule et garde toujours en mémoire la vision d'Anne-Marie Epaud entonnant la